



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

2017

« Que pouvez-vous faire pour promouvoir la paix dans le monde ? Rentrer chez vous et aimer votre famille ! »

Mère Teresa

« Sachant que l'enfant d'hier est l'adulte d'aujourd'hui et la grand-mère ou le grand-père de demain, vieillir en restant actif est le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Un vieillissement actif permet aux personnes âgées de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de la vie et de s'impliquer dans la société selon leurs besoins, leurs souhaits et leurs capacités, tout en jouissant d'une protection, d'une sécurité et de soins adaptés lorsqu'elles en ont besoin. »

Vieillir en restant actif : cadre d'orientation,
Organisation mondiale de la Santé
Deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le
vieillesse, Madrid, Espagne, 2002.
Tiré du rapport de Juliette Rochman et Diane-Gabrielle Tremblay
sur « Le soutien à la participation sociale des aînés et le
programme « ville amie des aînés au Québec », décembre 2010.

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Mot de la mairesse et du conseil municipal..... | 4 |
| 2. Mot des membres des comités de pilotage (MADA et politique familiale)..... | 4 |
| 3. Membres des comités de pilotage..... | 6 |
| Comité de pilotage Municipalité amie des aînés (MADA) – 2014-2015 | 6 |
| Comité de la politique familiale – 2016-2017 | 6 |
| 4. Mise en contexte..... | 7 |
| La Municipalité de Chelsea | 7 |
| Portrait démographique | 8 |
| La démarche MADA et la politique familiale | 8 |
| 5. Réalisations à ce jour..... | 9 |
| 6. L'objectif de la politique..... | 10 |
| 7. Définition de la famille et d'un aîné..... | 10 |
| 8. Méthodes de consultations..... | 11 |
| 9. Axes d'intervention | 11 |
| 10. Plan d'action..... | 12 |

1. Mot de la mairesse et du conseil municipal



C'est un grand plaisir pour moi de confirmer l'engagement de la Municipalité de Chelsea face à ses citoyens en adoptant cette politique familiale et des aînés.

Se doter d'une telle politique signifie offrir un milieu de vie favorable et inclusif aux familles et aux aînés, améliorer leur qualité de vie et ainsi les inciter à s'engager pleinement dans leur communauté.

La première politique des aînés, adoptée en 2011, a déjà permis la réalisation de plusieurs initiatives municipales. Le comité de travail de l'époque a effectué un travail remarquable et je tiens à les remercier d'avoir ouvert la voie à ces travaux pour les familles et les aînés.

Les travaux de consultation et de réflexion qui ont mené à ce document ont été d'un grand intérêt pour toute notre communauté. Les actions prévues au plan d'action auront un impact significatif sur les familles et les aînés, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens de tous les âges.

Il est primordial de continuer à renforcer dès maintenant des moyens concrets pour permettre aux citoyens de vivre pleinement à Chelsea. Les familles et les aînés engagés contribuent à la vitalité de notre communauté, maintenant et pour les générations futures.

Je tiens à remercier chaleureusement le conseil municipal, tous les membres du comité de la politique familiale et les membres du comité de Municipalité amie des aînés, le Service des loisirs, de sports, de la culture et de la vie communautaire, la Table autonome des aînés des Collines, ainsi que tous ceux qui ont participé aux consultations publiques. Sans ces personnes dévouées, cette démarche n'aurait pas été aussi complète et représentative du milieu.

Caryl Green,
Mairesse de Chelsea

Conseil municipal :

Caryl Green, Mairesse
Simon Joubarne, Conseiller district 1
Pierre Guénard, Conseiller district 2
Barbara Martin, Conseillère district 3
Elizabeth Macfie, Conseillère district 4
Jean-Paul Leduc, Conseiller district 5
Yves Béthencourt, Conseiller district 6

2. Mot des membres des comités de pilotage (MADA et politique familiale)

C'est avec fierté que les membres du comité de la politique familiale et les membres du comité de Municipalité amie des aînés (MADA) s'unissent pour vous présenter la nouvelle *Politique familiale et des aînés* de la Municipalité de Chelsea. L'adoption d'une telle politique souligne l'engagement de « penser et agir famille » par la Municipalité de Chelsea, ainsi que de promouvoir et maintenir une culture d'inclusion sociale des aînés et ce, dans l'ensemble de ses activités opérationnelles et stratégiques, à court et à long terme.

Les travaux s'échelonnent depuis 2011 (avec l'adoption d'une première politique des aînés) et ont comme objectif de doter la Municipalité de Chelsea de grandes orientations et actions concrètes quant à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés habitant son territoire.

S'inspirant de la définition de la famille, les membres du comité de la politique familiale se sont référés aux paramètres suivants pour l'élaboration de la politique et de son plan d'action soient que la famille se définit comme une entité inclusive, au sein de laquelle tous les individus des différents groupes d'âge sont représentés, du nouveau-né à l'aîné.

Fort de cette définition, la nouvelle politique familiale se veut donc respectueuse de tous les citoyens de la Municipalité de Chelsea et de leurs besoins.

Le plan d'action afférent à cette politique propose plusieurs axes d'intervention précis tels : habitation, loisirs culture et vie communautaire, santé et bien-être, transport et mobilité et sécurité.

Ce plan a été réalisé grâce à la participation de plus de 525 résidents ayant répondu au questionnaire en ligne et rencontrés lors des activités et consultations publiques. Nous leur en sommes reconnaissants. La démarche d'élaboration de la politique familiale prend également en considération et intègre les travaux déjà réalisés dans le cadre de la politique des aînés, ceux-ci ayant d'ailleurs déjà fait partie d'une démarche rigoureuse.

La réalisation des activités décrites au plan d'action s'échelonne sur une période d'un à trois ans; chacune d'entre elles identifiant les différents acteurs qui en sont imputables ainsi que les échéanciers prévus.

En conclusion, c'est d'un commun accord que les membres du comité de la politique familiale et les membres du comité MADA proposent l'adoption de cette politique familiale et des aînés ainsi que son plan d'action par le conseil municipal, exprimant ainsi d'une voix forte la volonté de la Municipalité de Chelsea à s'engager et favoriser le mieux-être des citoyens vivant sur son territoire.

3. Membres des comités de pilotage

Comité de pilotage Municipalité amie des aînés (MADA) – 2014-2015



De gauche à droite sur la photo :

Anouchka Soto, service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Chelsea; Gordon Cousineau, citoyen; Ginette Stewart, citoyenne; Micheline Lozner, Table autonome des aînés des Collines ; Claude Gervais, citoyen; Caryl Green, mairesse de Chelsea; Marie-Pierre Drolet, directrice de la Table autonome des aînés des Collines; André Renaud, société historique de la Vallée de la Gatineau.

Absents sur la photo : Marie-Danielle Michaud, service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Chelsea; Line Ouellet, CISSSO site des Collines; Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Chelsea.

Comité de la politique familiale – 2016-2017



De gauche à droite sur la photo :

Caryl Green, mairesse de Chelsea; Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire de Chelsea; Micheline Lozner, Table autonome des aînés des Collines; Marie-Pierre Drolet, directrice de la Table autonome des aînés des Collines; Adele Mugford, citoyenne; George Claydon, citoyen.

Absente sur la photo : Danielle R. Fortin, citoyenne.

4. Mise en contexte

La Municipalité de Chelsea

Chelsea, le chef-lieu de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, est une municipalité du Québec riche d'histoire et choyée par la nature. Autrefois connue sous le nom de Hull-Ouest pendant plus de 100 ans, Chelsea porte son nom actuel depuis 1990.

Le territoire de la Municipalité de Chelsea inclut une majeure partie de la section sud-est du Parc de la Gatineau alors qu'elle est bordée, à l'est, par la Rivière Gatineau. La bordure sud se trouve au sud du quartier Old Chelsea (le centre-village) et court vers le nord jusqu'au quartier de Farm Point. Une partie sud-ouest de Chelsea, Hollow Glen, se trouve séparée du reste de la Municipalité par le Parc de la Gatineau.*

LA MISSION DE CHELSEA

« Maintenir la qualité de vie des résidents de Chelsea, autant pour les générations actuelles que pour celles à venir, grâce à des services et des activités communautaires, culturelles et récréatives, à la protection et la mise en valeur de l'environnement, au développement économique viable ainsi qu'à la préservation des limites territoriales. »

Artistes, sportifs, amateurs de la nature répondent aux attraits champêtres de Chelsea qui autrefois était parsemée de terres agricoles fertiles et comptait d'importants moulins à scie. Au fil des ans Chelsea est devenue majoritairement résidentielle, peu densifiée et les propriétés sont généralement composées de très grands lots (1 et 2 acres).

L'élaboration d'une politique familiale et des aînés est d'une grande importance afin de prendre en considération les enjeux particuliers qui vivent ses citoyens. Nous devons ici mentionner la vaste étendue du territoire municipal, le fait que de nombreux citoyens voyagent tous les jours pour se rendre à Gatineau/Ottawa pour le travail, la dualité linguistique, le sentiment d'appartenance fort de la part des familles qui vivent dans la Municipalité depuis plusieurs générations, ainsi que le coût élevé des habitations. Ces caractéristiques apportent avec elles des enjeux sur lesquels la Municipalité souhaite agir via cette politique familiale et des aînés.

* inspiré par le document *Mémoire de la Municipalité de Chelsea*, présenté à la commission de la représentation électorale du Québec en mai 2015.

Portrait démographique

Selon le recensement 2016 de Statistiques Canada, on dénombre 6 909 résidents à Chelsea, alors que la population en 2011 était de 6 977 habitants. La population de Chelsea est constituée presque également de francophones et d'anglophones et les deux langues sont couramment utilisées au sein de la communauté.

En 2011, la population âgée de 65 ans et plus représentait 6,2% de la population (645 personnes), alors que les enfants âgés de moins de 18 ans représentaient 33,2% de la population (2 315 personnes). Il est à noter qu'une importante baisse de population peut être observée pour les tranches d'âges contenues entre 20 et 34 ans. Cette situation peut s'expliquer par l'exil des jeunes vers les centres urbains afin de poursuivre leurs études ou trouver du travail. De plus, le coût élevé de la vie et des habitations représente un obstacle majeur pour les jeunes familles ou les personnes vivant seules.

À partir de l'âge de 50 ans, la population de Chelsea connaît une baisse accélérée avec son vieillissement. Nous sommes donc en mesure de conclure que certains obstacles liés au vieillissement obligent les aînés à quitter la Municipalité.

Les prévisions démographiques annoncent toutefois une hausse marquée de la population âgée de 50 ans et plus dans les prochaines décennies, alors que le nombre de personnes âgées de moins de 50 ans connaîtra une baisse.

La démarche MADA et la politique familiale

En 2011, la Municipalité de Chelsea était l'une des premières municipalités à se doter, de sa propre initiative, d'une politique des aînés et d'un plan d'action. La mise en œuvre de ce plan d'action fut confiée au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité. En 2014, une révision de cette politique fut effectuée dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) du Ministère de la famille et des aînés. La Table autonome des aînés des Collines a coordonné ce travail de révision avec le comité de pilotage.

En 2015, à l'aide d'un financement du Ministère de la famille et des aînés, la Municipalité de Chelsea s'engageait dans l'élaboration d'une politique familiale, afin de compléter la politique MADA et ainsi se doter d'une politique familiale et des aînés. Le comité de la politique familiale a donc procédé à des consultations auprès des familles et des organismes du territoire et a ainsi été en mesure d'ajouter des éléments « famille » à la politique et au plan d'action MADA qui étaient déjà en place. Ce nouveau document a été adopté par le conseil municipal le 9 mars 2017.

5. Réalisations à ce jour

La Municipalité de Chelsea est très dynamique et proactive face aux mesures qui améliorent la qualité de vie de ses citoyens. Même avant l'adoption de cette politique, les mesures suivantes avaient été mises en place :

- Adoption d'une politique des aînés et d'un plan d'action en 2011. Révision de cette politique en 2015;
- Adoption d'un Plan directeur pour le transport actif en 2014;
- L'adoption du Plan directeur d'aménagement des parcs et espaces verts en 2014;
- Développement du centre-village avec l'aménagement de pistes cyclables et de trottoirs;
- Maintien du sentier hivernal sur la voie ferrée;
- Ajout de mobilier urbain dans les parcs et les espaces verts en 2016 (tables de pique-nique, bancs, poubelles, etc.);
- L'élaboration et l'impression à grande échelle d'un bottin de ressources pour les aînés;
- L'élaboration d'une liste de bénévoles;
- L'adoption de résolutions, par le conseil municipal, visant à dénoncer certaines problématiques (diminution des services de santé au CLSC, embauche d'un médecin);
- Le soutien à la Corporation d'habitation de Chelsea pour la construction d'une résidence pour aînés (changement de zonage et soutien financier sur 35 ans);
- L'adoption de différentes mesures par le conseil municipal :
 - Augmentation de la superficie des unités parentales.
 - PPU (programme particulier d'urbanisme) du Centre Village permet une mixité d'unités résidentielles et commerciales, favorisant ainsi les services de proximité.
 - Réduction de la vitesse dans certains secteurs résidentiels.
- Le soutien aux services de transport offerts par Transcollines;
- Soutien financier à de nombreux groupes communautaires via la politique de soutien aux organismes communautaires;
- Organisation d'un Salon des services communautaires depuis 2015;
- L'ajout d'un volet aîné dans la programmation de loisirs de la Municipalité incluant des initiatives favorisant les saines habitudes de vie;
- La mise à la disposition des aînés du centre communautaire de Farm Point;
- Contribution financière pour la construction de la Maison des Collines (soins palliatifs);
- Offre variée d'activités et programmes au Centre Meredith.

6. L'objectif de la politique

L'objectif est de développer une politique précisant le rôle de la Municipalité et soulignant son engagement à offrir, directement ainsi qu'avec ses partenaires, un milieu de vie favorable aux familles et aux aînés. Son plan d'action reflète les constats actuels découlant des démarches de consultations auprès des familles, des aînés et des groupes communautaires qui ont enrichi la réflexion des membres des comités et inspiré leurs recommandations.

7. Définition de la famille et d'un aîné

Définir la famille représente un défi lorsque l'on tient compte de la multitude des modèles familiaux. Reconnaissant que la famille est marquée par le changement et l'évolution, et qu'il faut tenir compte de plusieurs composantes pour englober l'ensemble des réalités familiales, la Municipalité de Chelsea définit la famille en lui conférant un sens large et fidèle aux réalités des familles d'aujourd'hui.

La famille se vit aujourd'hui sous une diversité de modèles. Les familles biparentales, monoparentales, homoparentales¹, recomposées et élargies, coexistent avec les familles d'accueil, ainsi que les familles en garde partagée. Des familles arrivent d'ailleurs, et d'autres vivent en situation de pauvreté. Des familles prennent soin d'un enfant handicapé, certaines d'un parent en perte d'autonomie. La reconnaissance formelle de cette diversité apparaît comme une condition essentielle à toute action auprès des familles.

Bien que les aînés soient inclus dans la définition de la famille, nous reconnaissons que ceux-ci peuvent vivre des particularités propres à leur génération. Le terme « aîné » est souvent associé aux personnes âgées de 65 ans et plus². Or le concept de vieillissement est en pleine évolution. On parle de plus en plus de vieillissement actif; on parle aussi de plusieurs catégories d'aînés aux prises, à divers degrés, avec les défis et fragilités que le temps impose.

Les aînés sont des précurseurs; leur sagesse est issue d'un vécu riche en expériences et défis. Ils constituent une mémoire vivante de l'histoire. Ils sont des citoyens à part entière.

¹ Famille dont l'enfant est issu de parents homosexuels et qui est relié juridiquement à une des deux personnes ou même aux deux. *Dictionnaire français *L'Internaute*, <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/famille-homoparentale/>, Consulté le 1^{er} mars 2017

² L'âge de 65 ans est utilisé dans la plupart des programmes gouvernementaux offerts aux aînés, ainsi que dans plusieurs membership de groupes sociaux s'adressant aux aînés.

8. Méthodes de consultations

Lors de la démarche MADA, un questionnaire à la population a été envoyé dans toutes les boîtes postales à l'automne 2014 (188 répondants) et deux consultations publiques ont eu lieu en janvier et février 2015 (51 participants). Ces démarches de consultation ont permis de recueillir les impressions des aînés de Chelsea quant aux services à adapter ou à mettre en place pour l'amélioration de leur qualité de vie. Plusieurs organismes offrant des services dans la Municipalité ont aussi été rencontrés dans le cadre de ces consultations.

Lors de l'élaboration de la politique familiale et des aînés, les familles ont été consultées à leur tour. Durant l'été et l'automne 2016, un sondage publié en ligne et en version papier dans les lieux fréquentés par les citoyens, a permis à 286 personnes de donner leurs impressions et leurs recommandations quant à l'amélioration de la qualité de vie dans la Municipalité.

Ce sont les citoyens de tous les âges qui ont contribué à alimenter la réflexion et le contenu de cette politique et de son plan d'action.

Les rapports de ces consultations sont disponibles sur le site web de la Municipalité et peuvent être fournis sur demande en s'adressant au Service de loisirs des sports, de la culture et de la vie communautaire de Chelsea.

9. Axes d'intervention

Les axes d'intervention et les objectifs sur lesquels la Municipalité interviendra sont les suivants :

- **Habitation** : Permettre aux familles et aux aînés de vivre au sein de leur communauté, dans une habitation appropriée à leurs besoins. Fournir des outils aux aînés et aux proches aidants afin de les aider à demeurer à domicile, s'ils le souhaitent.
- **Loisirs, sports, culture et vie communautaire** : Permettre aux résidents de Chelsea de s'impliquer, d'être actifs, de se divertir, de socialiser, de partager leur savoir et d'apprendre tout au long de leur vie.
- **Santé et bien-être** : Favoriser l'accès aux services de santé de proximité, autant communautaires qu'institutionnels. Promouvoir les saines habitudes de vie.
- **Transport et mobilité** : Permettre aux résidents de Chelsea de se déplacer facilement et de manière sécuritaire pour leurs obligations, leurs loisirs et leurs activités de bénévolat. Favoriser le transport actif.
- **Sécurité** : Renforcer le sentiment de sécurité dans la communauté.

10. Plan d'action

Un plan d'action triennal 2017-2020 a été élaboré. Vous le trouverez en annexe à ce document. Ce plan d'action devra être renouvelé et adapté à chaque trois ans. Il est à noter que l'implication budgétaire de ce plan d'action est intégrée à même les budgets réguliers de la Municipalité. Celui-ci vise à orienter les décisions municipales.

Cette politique a été élaborée en collaboration avec :

